

Note d'information aux citoyens dans le cadre de la lutte contre l'invasion de rats laveurs

Les rats laveurs étant une espèce qualifiée de nuisible, il est permis de les tuer. La Commune de Musson s'est donc dotée de cages pour les attraper et a conclu une convention avec le cabinet de vétérinaire Coquay-Polo, sis rue de Rachecourt, 30 à Musson pour procéder à des euthanasies.

Si vous avez constaté la présence de cet animal autour de votre habitation, vous pouvez donc prendre contact avec notre service travaux pour obtenir une cage en prêt. Cette cage sera à venir chercher à l'atelier communal situé rue Marcel Niessen, 100. Aucune livraison à domicile n'est prévue. Les dimensions de la cage sont les suivantes : 1m x 30 cm x 35 cm, prévoyez le moyen de transport adéquat.

Ce sera ensuite à vous de placer la cage et d'attirer le rat laveur à l'intérieur avec de la nourriture. Cet animal est attiré par toute sorte de nourriture mais apparemment très friand des croquettes pour chat et des marshmallows.

Dès la capture, nous vous conseillons de contacter le cabinet de vétérinaire le plus rapidement possible pour fixer un rendez-vous durant les heures d'ouverture du cabinet soit du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h. Cet animal est malin et est déjà parvenu à se libérer de certaines cages. Si le transport vers le cabinet du vétérinaire s'avère difficile, vous pouvez demander à ce que celui-ci se déplace. Le cabinet vétérinaire se réserve le droit de choisir l'heure du rendez-vous, cette intervention ne sera pas considérée comme une urgence.

Les frais liés à la prise en charge de l'animal ainsi que les frais de déplacement seront entièrement pris en charge par la commune. **Si l'euthanasie se fait à votre domicile, il faudra ramener la cage au service travaux.**

En résumé :

1. Contacter le responsable du service travaux, M. Schwartz, au 0485/53.79.44 ou au 063/23.48.96 du lundi au vendredi de 8h à 9h et de 15h30 à 16h30, pour convenir d'un rendez-vous pour l'enlèvement de la cage
2. Capturer l'animal
3. Prendre rendez-vous avec le cabinet vétérinaire
Alizée Polo au 0474/57.04.62
Marie-Odile Coquay au 0499/21.13.63
4. Rapporter la cage au service travaux en prévenant au préalable M. Schwartz (si euthanasie à domicile) du lundi au vendredi de 8h à 9h et de 15h30 à 16h30